

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

M. McIntosh: Non.

M. l'Orateur: La motion est adoptée sur division.
(La motion est adoptée.)

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SURTAXE AMÉRICAINE—ON EN DEMANDE LE RETRAIT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, les États-Unis ayant, en échange de certaines concessions, exempté de la surtaxe de 10 p. 100 différents pays qui leur exportent des produits textiles, je voudrais savoir si le gouvernement est bien sûr d'avoir exposé assez vigoureusement et éloquemment la situation du Canada en ce qui concerne l'exemption de la surtaxe.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me rends compte qu'il s'agit là de la première interpellation de la période des questions orales et que je ne devrais pas me montrer trop tatillon au point de vue de la procédure. Il me semble toutefois que cette question pourrait être formulée autrement et posée une seconde fois. Le député voudrait savoir si le gouvernement est bien sûr d'avoir exposé d'une manière satisfaisante une certaine position. Une question qui est formulée de cette manière appelle l'expression d'une opinion et je me demande s'il y a lieu de la juger recevable. Je le répète, je ne tiens pas à me montrer tatillon et le premier ministre pourrait peut-être donner une réponse.

M. Baldwin: La présidence a estimé que vous pourriez peut-être répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député me dit d'essayer de répondre à sa question. Mais il me semble qu'il n'a pas très bien compris la situation. Rien n'indique que les États-Unis avaient fait au Japon des concessions autres que celles qu'ils ont faites au Canada il y a pas mal de temps. La levée de la surtaxe est conditionnée par les textiles et autres articles qui font l'objet d'un contingentement. Comme tout le monde—à l'exception peut-être du député—le sait, la surtaxe ne porte pas sur celles de nos marchandises qui sont exportées vers les États-Unis selon un contingentement.

LA SURTAXE AMÉRICAINE—LES ENTRETIENS BILATÉRAUX AU SUJET D'UNE LEVÉE—LA REQUÊTE DU CANADA

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, apparemment, le premier ministre et moi-même ne sommes pas branchés sur la même longueur d'ondes comme toujours, il est un peu à la traîne. Permettez-moi de lui poser une question très simple. Étant donné que l'on sait maintenant que les États-Unis vont avoir avec d'autres pays des entretiens bilatéraux en vue d'une levée de la surtaxe, le gouvernement du Canada ne va-t-il pas redoubler d'efforts et, comme le dirait M. l'Orateur, réitérer sa requête auprès des États-Unis, en lui donnant plus de force et d'éloquence?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, nous persisterons dans nos représentations aux États-Unis. Encore une fois, en ce qui concerne la prémisse de sa question, le député devrait comprendre que dès le début, il y a eu à l'égard du Canada une espèce d'exemption bilatérale de la surtaxe américaine portant sur bien des marchandises canadiennes. Les Japonais n'ont pas été aussi catégoriques et convaincants que nous car il leur a fallu plusieurs mois pour atteindre l'étape où nous sommes parvenus en une semaine.

LA SURTAXE AMÉRICAINE—LA QUESTION D'UN ENTRETIEN TRUDEAU-NIXON

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui a déjà été formulée autrement mais à laquelle, étant donné ce qui s'est passé hier soir, il pourrait vouloir répondre. Puisque le premier ministre n'a ni téléphoné ni écrit personnellement au président des États-Unis, pourrait-il dire à la Chambre et au pays pourquoi il ne veut pas prendre contact direct avec le président et, en tant que premier ministre du Canada, essayer de négocier avec le président un traitement plus favorable pour le Canada, comme par le passé?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je suis vraiment confus de la confiance en moi qu'à plusieurs reprises ont témoigné les députés d'en face. Je suis convaincu que cela disposera à jamais de l'accusation que c'est moi, et non eux, qui pousse à un régime présidentiel. Ils devraient savoir qu'en régime parlementaire, lorsque les relations entre pays sont normales, les échanges et instances au niveau le plus élevé se font entre les ministres chargés des affaires étrangères. Nous avons donc présenté des instances aux États-Unis au plus haut niveau de communication entre les deux pays. Si les oppositionnels me demandent de m'engager dans une sorte de diplomatie personnelle avec les États-Unis, je ne peux que les remercier encore une fois d'approuver ce genre de diplomatie que je jugeais valable à l'égard d'autres pays mais qu'ils ne semblaient pas accepter d'emblée.

* * *

• (2.10 p.m.)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DATE DE LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le premier ministre étendrait-il la diplomatie jusqu'à nous et dirait-il quelle valeur il accorde à la proposition que le Canada devrait presser le président des États-Unis à nous rendre visite avant d'aller en URSS ou en Chine continentale, ou pour quand la visite du président au Canada est prévue?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les dates ne sont pas encore fixées, mais le gouvernement américain nous a fait savoir qu'il arrangerait une visite dans les premiers six mois de l'an prochain, au printemps sauf erreur. On n'a pas encore fixé de date et personne ne sait encore si ce sera avant ou après les voyages de M. Nixon à Pékin et à Moscou.